DEPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Commune de

MONTREVAULT-SUR-EVRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.1.1

PLAN DE ZONAGE - Planche ouest
LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY

échelle 1/ 5000

	Prescrit le	Arrêté le	Approuvé le
élaboration du PLU	30.05.2011	25.04.2016	24.04.2017
modification 1			27.01.2020

Ouest Am
L'intelligence collective au service des territoires
8, avenue des Thébaudières
44 800 SAINT-HERBLAIN
Tél: 02 40 94 92 40
Fax: 02 40 63 03 93

Légende

- Limite de zones, de secteurs et de sous-secteurs
- Espace boisé classé à conserver
- Terrains cultivés à protéger et inconstructibles
- Emplacement réservé
- Secteur doté d'orientation d'aménagement et de programmation (voir pièce 4)
- Patrimoine (bâti et petit patrimoine) à préserver et à mettre en valeur
- Emprise indicative des zones humides
- Chemin (piétonnier et cyclable) à conserver ou à créer
- Cours d'eau à préserver et à mettre en valeur
- Haie bocagère à préserver ou à mettre en valeur
- Aléas mouvements de terrains liés à des cavités
- Zone non aedificandi
- Arbre isolé à préserver et à mettre en valeur

LA CAUPIERE
LES COTEAUX
LA DENIZIERE
GARNIER
LA GAGNERIE
LA COTEAU
LE PONT-GUILBEAU
LA GUENAUDIERE
L'AUNAY-COULON
LA BAUDUINIERE
LA JAVANAISE
LA POUPINIERE
LA GLORIEUSIERE
ARMAZY
LA RAGUELINIERE
LA MOURANDIERE
LA GRANDE POCHETIERE
LA TOURTELLIERE
LA POCHETIERE
LA PETITE BELLIERE
LA BARBINIERE
CHILOU
Uyb
Ne
Ub
2AU
1AU
Uyc
Uc
Ue
Nc
N
A
NF
NL
2AUyc
Uya
Ud
Nz